

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT

Le pouvoir adjudicateur :

CPAM de la Sarthe

178 Avenue Bollée

72033 LE MANS CEDEX 9

Acte d'Engagement : marché n°4-2026

**Établi en application du Code de la commande publique et du CCAG Prestations Intellectuelles,
relatif à :**

**Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour
des travaux de remplacement de l'éclairage de l'ensemble du site de la CPAM de la Sarthe**

**Procédure adaptée simple en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande
publique.**

Date et heure limites de remise des offres : 26 juin 2026 à 12h00

POUVOIR ADJUDICATEUR

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Sarthe
178 avenue Bollée – 72 033 LE MANS CEDEX 9

Le maître d'ouvrage est représenté par :

Monsieur le Directeur de la CPAM de la Sarthe
Monsieur Pascal ROCHOIS, est la personne signataire du marché

Madame la Directrice de la Direction Comptable et Financière de la CPAM de la Sarthe

Madame CHESNEAU Sybille est la directrice comptable et financier assignataire des paiements.

Marché passé en application de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale et renvoyant aux dispositions du code de la commande publique

- Articles L 2123-1, R 2123-1, R 2123 – 4 à 6, R 2131-12 et 13, R 2131-18

DATE DU MARCHE

MONTANT DU MARCHE

Prix HT : Euros HT

Prix TTC : Euros TTC

ARTICLE 1- CONTRACTANT

Le contractant est une **ENTREPRISE INDIVIDUELLE** - UTILISER LE FORMULAIRE - **A** -
Le contractant est une **SOCIETE** - UTILISER LE FORMULAIRE - **B** -

A

Je soussigné,
Agissant en mon nom personnel, domicilié à
Téléphone
Fax
Adresse-E-Mail @
Immatriculé(e) à l'INSEE
Numéro d'identité entreprise (SIREN)
Numéro d'établissement (SIRET)
Code d'activité économique principale (APE)
Numéro d'inscription au Registre du Commerce
Référence de l'inscription à un ordre professionnel

B

Je soussigné,
Agissant au nom et pour le compte de la société
Domiciliée
Téléphone
Fax
Adresse-E-Mail @
Immatriculé(e) à l'INSEE
Numéro d'identité entreprise (SIREN)
Numéro d'établissement (SIRET)
Code d'activité économique principale (APE)
Numéro d'inscription au Registre du Commerce

- ✓ Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) en date du **03 mai 2026** et des documents qui y sont mentionnés,
- ✓ Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-12 du code de la commande publique.
- ✓ Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que la Société ne tombe pas) dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique.

☐	M'ENGAGE, Sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs dans les conditions ci-après définies.
--------------------------	---

La(les) personne(s) physique(s) chargée(s) de l'exécution de la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs est(sont) :

- Pour la phase de conception :
 Attestation de compétence de niveau délivrée par
- Pour la réalisation :
 Attestation de compétence de niveau délivrée par

Elle(s) est/sont désignée(s) dans le marché sous le nom du « Coordonnateur SPS ».

ARTICLE 2 - PROPOSITION FINANCIERE

Les prestations du coordonnateur SPS seront rémunérées par application d'un prix forfaitaire basé sur les conditions économiques du mois précédent celui de la date limite de remise des offres soit **Avril 2024** (appelé mois zéro). Ce prix forfaitaire est de :

. Prix hors TVA Euros
 . TVA au taux de %, soit Euros
 . Prix TVA incluse Euros
 . Arrêté en lettres :
 Euros hors TVA

Décomposition en éléments de mission définis à l'article 4 du CCP

Prestations à exécuter	Tranche ferme		Tranche conditionnelle	
	%	Prix € HT	%	Prix € HT
Phase conception				
Elément 1 : phase Esquisse/DIA/APS				
Elément 2 : phase APD				
Elément 3 : phase PRO				
Elément 4 : phase DCE				
Elément 5 : phase réalisation				
Elément 6 : phase réception				
Elément 7 : année de parfait achèvement				
Montant du marché	100%		100%	

ARTICLE 3 - PAIEMENTS

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

- ☐ J'accepte de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 11.1 du CCP
- ☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 11.1 du CCP

Important : toute case non renseignée vaut renonciation à l'avance.

ARTICLE 4 – DELAI DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique, le délai global maximum de paiement est de 30 jours.

A l'expiration du délai de paiement, le Titulaire a droit, sans qu'il ait à les demander, au versement des intérêts moratoires et à l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement prévus aux articles L2192-13, R2192-31 à 34 et D 2192-35 à 36 du code de la commande publique.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

Les intérêts moratoires qui pourront être dus, seront calculés sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au 1^{er} jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

ARTICLE 5 – DELAIS D'EXECUTION

Le marché débute à la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. L'objectif est un achèvement au **31 juillet 2028 maximum** soit un délai global d'exécution de **27 mois**.

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés sont précisés dans le CCP.

A titre indicatif, le début de l'intervention du contrôleur technique est prévu pour le mois de **septembre 2026**, sachant que les travaux remplacement de l'éclairage de l'ensemble du site d'une durée prévisionnelle de **18 mois** devraient débuter au cours du mois de **janvier 2027**.

Les délais sont prévisionnels et s'adapteront au planning d'opération du maître d'œuvre.

ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

LE PRESENT ACTE D'ENGAGEMENT EST FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A

LE

Mention manuscrite « lu et approuvé »

SIGNATURE *du (ou des) contractants*

REPONSE DE LA CPAM DE LA SARTHE

LA PRESENTE OFFRE EST ACCEPTEE

A

Le

LE DIRECTEUR DE LA CPAM DE LA SARTHE

NOTIFICATION DU MARCHE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire (*dans ce cas le titulaire signera la formule ci-dessous*). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception (*dans ce cas, l'avis de réception daté et signé par le titulaire sera collé ci-dessous*)

Remise contre récépissé

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché

A Le.....

Signature du Titulaire

Remise par lettre RAR

Réception par le Titulaire de la copie certifiée conforme le

(Accusé de Réception Postal ci-dessous)

ANNEXE 1 – Nantissement ou cession de créance

*** Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles L 313-23 à L 313-34 du Code monétaire et financier facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

☐ La totalité du marché dont le montant est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres).

.....

☐ La partie des prestations évaluées à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

Et devant être exécutées par En qualité de :

☐ Titulaire

☐ Co traitant

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire *(si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l'acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu'il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (articles R2191-46 à R2191-53 du code de la commande publique) :*

A,

le

Signature